

TERMES DE REFERENCE :

ASSISTANCE TECHNIQUE POUR UNE IDENTIFICATION ET EVALUATION DES POTENTIALITES DES FILIERES D'EXPORTATION LE LONG DU LITTORAL EST

CONTEXTE

Le Projet de Transformation Economique pour une Croissance Inclusive ou PIC3 est un projet du Gouvernement de Madagascar mis en place avec le soutien de la Banque Mondiale.

L'objectif du projet est d'accroître les investissements privés et la croissance des Petites et Moyennes Entreprises dans les régions cibles de Madagascar. C'est un projet adoptant une approche intégrée et multisectorielle pour la création d'emplois et la croissance inclusive. Le projet intervient sur trois secteurs majeurs : le tourisme, l'agribusiness, et le numérique. Le projet a une durée de cinq ans, de 2022 à 2027. A part les zones d'intervention actuelles du Projet PIC2.2, qui sont les Régions Diana, Atsimo Andrefana, Anosy et l'île de Ste Marie, le PIC3 s'étend sur les Régions Atsimo Atsinanana, Vavovavy, Fitovinany, Atsinanana, Analanjirofo, et Analamanga.

Le PIC3 comprend trois composantes :

- Composante 1 : Attirer et Retenir les Investissements Privés et Lever les Principales Contraintes pour Soutenir la Reprise : qui comprend l'Amélioration du soutien à la promotion des investissements pour accélérer la reprise et l'Amélioration de l'environnement des affaires pour contribuer à la relance ;
- Composante 2 : Lever les Contraintes à l'Investissement Privé et Améliorer la Compétitivité Economique Locale pour Soutenir la Reprise : qui comprend l'Appui technique pour renforcer la compétitivité des chaînes de valeur dans les régions cibles, le Renforcement des infrastructures locales pour soutenir la croissance des secteurs cibles et le développement des entreprises, et le renforcement de la gouvernance locale pour soutenir la croissance des secteurs et le développement des entreprises ;
- Composante 3 : Soutenir la reprise et la croissance des PME et de l'Entrepreneuriat dans les Secteurs Cibles qui comprend le Soutien direct aux start-ups et aux PME dans des secteurs ciblés et le renforcement des capacités des entreprises par l'amélioration des écosystèmes.

Le projet entend suivre les mêmes principes que les anciens projets Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2.1 et PIC2.2), en accentuant la promotion de l'entrepreneuriat et le partenariat avec le secteur privé et en rajoutant un appui au secteur numérique, notamment dans la Capitale. Le projet envisage ainsi de continuer l'appui aux filières cacao, aquaculture marine, fruits, huile essentielle d'ylang ylang, vanille et autres épices, miel, moringa, en fonction des régions. De ce fait, les produits agricoles cibles incluront en priorité les produits de rente, et notamment d'exportation, mais avec une diversification potentielle sur les segments des produits transformés pour la consommation locale (hors riz). Une attention particulière sera accordée aux produits éligibles à l'export vert.

Par ailleurs, sous l'égide du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MinAE) et du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Consommation (MICC), dans la réalisation du Plan Emergence Madagascar (PEM), plusieurs initiatives sont également en cours de mise en œuvre pour concourir au développement de l'agribusiness et de l'agro-transformation

(développement de Zone d'émergence Agricole, développement de complexes de pépinières industrielles, ...). Ces initiatives incluent divers projets et programmes financés par des bailleurs de fonds pour le développement de filières agricoles ou pour des travaux de désenclavement routier. Il est essentiel de connaître ces initiatives, d'identifier les synergies/complémentarités possibles pour un meilleur impact pour le développement.

Pour la mise en œuvre du projet PIC3, il est essentiel donc de disposer d'informations fiables sur les filières de rente porteuses dans les zones d'intervention, qui répondent aux objectifs du projet c'est-à-dire de créer des emplois, d'améliorer le volume d'exportation et enfin d'attirer les investissements privés. Si de telles informations sont disponibles le long de l'axe RN12a, dont la liste des études se trouve en annexe, les données sont disparates pour la zone entre Rn12a jusqu'à Analanjirofo, en passant par l'axe des Pangalanes. Ces informations méritent d'être compilées, mises à jour et complétées qui permettront d'orienter les activités du projet dans ces zones, en complémentarité des initiatives déjà existantes. La stimulation des activités économiques dans ces zones, la création d'investissements, la création d'emploi, la génération de revenus pour les producteurs font partie des impacts attendus par la suite.

Le PIC recrute un Consultant (firme, bureau d'étude) pour réaliser l'étude approfondie de la potentialité des filières de rente de la zone entre RN12a jusqu'à Analanjirofo, en passant par l'axe des Pangalanes en vue d'orienter les activités du projet.

OBJECTIFS ET ETENDUE DE LA MISSION

La mission a pour objectifs principaux de (a) évaluer les potentialités des filières de rente dans les zones d'intervention de PIC3 dans l'agribusiness le long de la Côte Est de Madagascar et (b) fournir des propositions de programmes d'actions pour exploiter et développer le potentiel des filières prioritaires.

La zone d'étude inclut les Régions Analanjirofo, Atsinanana, Vatovavy, Fitovinany et Atsimo Atsinanana. Les bassins d'approvisionnement des filières n'étant pas limités aux limites administratives, quelques territoires limitrophes à ces régions pourraient être inclus.

La mission est prévue débuter mi-juillet 2022.

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

Le consultant proposera une méthodologie qui répond aux objectifs de l'étude. Une approche participative est de mise afin d'assurer une implication des acteurs privés comme publics et leur appropriation des résultats. La mission inclura des collectes de données primaires et secondaires.

A titre indicatif et non limitatif, le prestataire aura pour mission de :

- 1- Capitaliser les acquis et mettre à jour les informations disponibles de tous les projets ayant travaillé dans le secteur agribusiness et analyser les données liées aux filières de rente :
 - Recensement et capitalisation des acquis des projets intervenant dans les régions d'intervention: filières appuyées, principales activités, résultats obtenus
 - Compilation et mise à jour des données disponibles au niveau de chaque filière que ce soit sur les plantations (âge des vergers, système de culture), les productions (quantités produites, autoconsommées, vendues, exportées), les acteurs impliqués (nombre, rôles, etc), la répartition des coûts et marges tout

au long de la filière et en fonction des circuits de commercialisation, les marchés existants et potentiels.

- 2- Contribuer à la sélection des filières ou segments de filière les plus prometteurs pouvant être retenus pour l'appui du projet PIC3. La priorisation sera discutée avec le projet sur la base de critères répondant aux objectifs et priorités du projet tels que la capacité des filières à créer de l'emploi (à toutes les étapes de la filière), leur capacité de transformation, leur potentiel d'exportation, leur caractère inclusif (notamment pour la mobilisation des femmes et jeunes) ou le potentiel pour l'export vert.
- 3- Analyser les filières/segments retenus incluant à minima les informations à jour suivantes :
 - cartographie de chaque filière, avec des informations à jour sur les volumes et les flux, le nombre d'acteurs et d'emplois,
 - cartographie des flux géographiques des produits
 - état des lieux des technologies utilisées dans la filière
 - inventaire, caractérisation et état des lieux des infrastructures-clés liées aux principaux bassins de production et de transformation dont la liste sera convenue avec le projet : pistes, magasins de stockage, unités de traitement post-récolte, axes de desserte, unités de transformation, points de collecte, mais également les infrastructures-clés liées aux évacuations des produits notamment les embarcadères et débarcadères le long du canal de Pangalanes
 - marchés et perspectives de marché
 - analyse de la répartition des coûts et marges par catégorie d'acteurs et présenter la décomposition des prix le long de la filière
 - relations entre acteurs (interdépendance, conflits ou enjeux). Ceci inclus acteurs publics et privés ; organisation et structuration ; normes et cadre réglementaire
- 4- Produire une cartographie détaillée des zones d'intervention :
 - Caractérisation et cartographie des bassins de production : type de culture, zones de culture/de production, nombre de producteurs, systèmes de production ; superficie. Des estimations par télédétection ou interprétation de photo/images satellite et repérages sur terrain doivent être menés ;
 - Sélection et priorisation des communes d'intervention du Projet, pour les filières retenues et suivant d'autres critères clés (tels que la convergence des activités agribusiness : production, commercialisation, transformation, collecte, export; les synergies avec les autres partenaires, la présence du secteur privé)
- 5- Proposer une stratégie opérationnelle pour lever les contraintes et optimiser les potentialités de développement de la production, la transformation, la commercialisation et l'exportation de chaque filière ou segment retenu
 - Identification et analyse des difficultés et contraintes et les leviers de développement
 - Estimation de la capacité de production pour les filières identifiées, à court et moyen terme selon les scénarios de développement : diffusion de nouvelle technique culturale, désenclavement des zones, mises en relation des différents acteurs
 - Elaboration d'un plan d'action pour le développement des filières avec des propositions concrètes sur les appuis que le projet pourrait apporter. Les axes d'intervention du PIC peuvent inclure :

- L'appui à l'organisation et la structuration des filières
- L'appui aux acteurs et l'accès au financement
- Le développement des infrastructures de production et de commercialisation
- Le développement de l'environnement propice pour la mise en place des petites industries agro-alimentaires
- L'amélioration du cadre règlementaire et de l'environnement d'affaires
- Le renforcement de capacité des prestataires de services publics et privés
- Identification des organisations locales et services d'appui à l'entrepreneuriat qui peuvent être mises à contribution ou appuyées ;
- ~~Identification des potentialités d'industrialisation à petite échelle pour promouvoir l'entrepreneuriat local dans l'agribusiness~~
- Proposition de mécanismes d'appui à l'accès aux marchés et d'appui à la promotion des produits.

Les analyses cartographiques seront étayées et confirmées par des discussions avec les acteurs clés pertinents dans la zone d'étude et au niveau national.

Le Consultant sera encadré et appuyé par l'équipe du projet. Les diverses études effectuées par les séries de projets PIC (liste en annexe) ou les autres partenaires techniques et financiers intervenant dans la zone et à disposition du projet seront partagées au Consultant.

RESULTATS ATTENDUS ET LIVRABLES

Le Consultant remettra au PIC les livrables ci-après en langue française :

Livrable	Contenu	Echéance
Rapport d'établissement	Méthodologie de travail détaillée Proposition de présentation des résultats Chronogramme de mission	10 j après signature du contrat
Rapport intermédiaire	Premiers résultats obtenus sur terrain : les informations issues des collectes de données et entretiens Priorisation des filières de rente et des zones d'intervention Premier draft de cartographie des zones identifiées Proposition des types d'infrastructures-clés liés aux bassins de production, de transformation et d'évacuation des produits	65j après signature de contrat
Rapport final	Diagnostic des chaînes de valeurs clés Analyse descriptive des marchés et des potentialités des zones : estimation de production, zones de production, tableau de synthèse économique, cartes physiques. Analyse des contraintes au développement des filières Proposition des stratégies opérationnelles pour lever les contraintes et optimiser les potentialités de développement de la production, la transformation, la commercialisation et l'exportation des filières retenues	Version finale à 140j après signature de contrat

Outre les rapports, le prestataire devra fournir au projet un résumé synthétique des résultats sous format Powerpoint. Il aura aussi à transmettre au Projet la base de données SIG numérique (comprenant les rasters, Shape files et projets réalisés dans le cadre de l'étude ainsi que les cartes produites en format numérique mises en page au format A3 et A4).

MODALITE DE SELECTION ET PROFIL REQUIS DU PRESTATAIRE

La procédure de recrutement du Consultant sera la sélection fondée sur les qualifications du consultant (SQC) suivant le Règlement de Passation des Marchés (Juillet 2016).

Le Consultant doit :

- Présenter au moins trois (03) expériences sur des prestations similaires ;
- Présenter au moins 02 expériences en travaux de zonage et de cartographie de sites, et indiquer les technologies qui ont été utilisées ;
- Disposer et détailler les moyens humains et techniques disponibles pour la mise en œuvre des activités ;
- La connaissance de la zone d'intervention est un atout majeur.

Le Prestataire devra mobiliser une équipe composée au moins du personnel clé suivant :

01 Chef de mission, spécialiste en étude de marché ou spécialiste des filières agricoles :

- Diplôme Universitaire en économie agricole, économie du développement, agronomie ou équivalent (Bacc+5);
- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans ;
- Expériences confirmées dans l'analyse des chaînes de valeurs agricoles ;
- Expérience dans l'étude ou la mise en place des circuits d'approvisionnement agricoles ;
- Expériences à Madagascar ;
- Expériences sur les filières de rente pour l'exportation. Des expériences sur les filières appuyées par les séries de projet PIC2 sont un atout;

01 agronome:

- Diplôme Universitaire en agronomie ou équivalent (Bacc + 5);
- Expérience professionnelle d'au moins 08 ans ;
- Expériences probantes en prestations similaires ;
- ;
- Bonne connaissance sur les cultures de rente et leur environnement spécifique, sur le fonctionnement des filières et mécanisme de marché
- Expériences probantes dans les zones d'intervention seront un atout
- Maîtrise parfaite de la langue française. La maîtrise de l'anglais et la connaissance de la zone d'intervention seraient un atout majeur.

01 Spécialiste du Système d'Information Géographique (SIG):

- Diplôme universitaire, bacc+4 en sciences humaines (sociologie, géographie) ou domaine pertinent ;

- Expériences professionnelles d'au moins 5 ans en SIG ; en traitement et/ou utilisation de photos aériennes
- Expériences en collecte de données ; et de leur intégration dans le SIG

01 spécialiste en infrastructure rurale et/ou port fluvial

- Diplôme universitaires, bacc+5 en polytechnicien ou équivalent
- Expériences professionnelles, d'au moins cinq (05) ans dans la conduite des études de mise en place des infrastructures rurales et fluviales
- Expériences dans l'élaboration des projets d'étude de réhabilitation ou de construction d'ouvrages

Liste des documents disponibles :

- PIC, « Situation des infrastructures et Potentialités des zones desservies par la RN12A », PIC, déc 2017 ;
- Anis CHAKIB, « Mission d'analyses pour la sélection et l'identification d'appuis à des filières , agricoles porteuses dans les zones d'intervention du Projet PIC2 à Madagascar », PIC, juin 2018.
- Cabinet HARSON, « Etude d'opportunités de valorisation durable de fruits et épices , Zone Sud-Est de Madagascar», MAEP, Décembre 2019
- Cabinet HARSON, « Etude de chaînes de valeur agricoles dans les Régions Atsinanana et Analanjirofo », CASEF, Novembre 2017.